

Agen, le 21 mars 2017

DRH/Gestion Collective

MOUVEMENT DEPARTEMENTAL 1^{ère} PHASE

ERRATUM n°1

Veillez trouver ci-après les modifications relatives à la liste des postes vacants et susceptibles d'être vacants :

✓ L'ITEP St Martin des cailles à Penne d'Agenais (047071A), **devient l'ITEP des deux rivières à Villeneuve-sur-Lot.**

✓ **Poste N° 870** : VILLENEUVE-SUR-LOT E.E.P.U Marot, poste ECSI option D susceptible d'être vacant **apparaît désormais sur la liste des postes de l'ITEP des deux rivières (Villeneuve-sur-Lot), et est devenu vacant.**

Les enseignants souhaitant postuler sur ce poste doivent prendre contact avec la directrice de l'ITEP afin de connaître l'organisation du service et les caractéristiques du poste.

✓ **Poste N° 880** : VILLENEUVE-SUR-LOT, ITEP des deux rivières (Villeneuve-sur-Lot), poste ECSP option D **est susceptible d'être vacant.**

✓ **Poste N° 878** : AGEN E.E.P.U Herriot, poste ECSP option D, **apparaît désormais sur la liste des postes ECSP option D, susceptibles d'être vacants à l'IME Lalande à Bon Rencontre sous le numéro de poste 872.**

Les enseignants souhaitant postuler sur ce poste doivent prendre contact avec le directeur de l'IME afin de connaître l'organisation du service et les caractéristiques du poste.

Pour le recteur et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services de l'éducation
nationale,

Signé.

Dominique POGGIOLI